

PROTOCOLE D'UTILISATION DES BÂTIMENTS PEREZ ET TABARET – JANVIER 2021

ENTRÉES ET DÉPLACEMENTS AU SEIN DE PEREZ

Seules les personnes *autorisées à entrer dans le bâtiment, pour un des motifs mentionnés ci-dessous, peuvent pénétrer dans Perez. Elles doivent auparavant s'être impérativement enregistrées dans le [Booked Scheduler](#).

1) leçons privées (prof + étudiant) ou ensemble, ou enregistrement

2) temps de pratique réservé, coaching ou heures de bureau

Afin de s'assurer qu'en tout temps l'on n'excède pas le nombre maximal de personnes autorisées dans le bâtiment, les utilisateurs ne doivent pas arriver plus de 10 minutes avant leur réservation, et doivent quitter les lieux aussitôt la pratique ou la leçon terminées.

Toute personne entrant dans le bâtiment doit suivre cet entraînement en ligne (voir lien ci-dessous) et respecter ces protocoles :

- utiliser l'entrée près du secrétariat (entrée Grande Allée / Arts Alley)
- sortir par la porte côté Cumberland
- dans le bâtiment, et à chaque étage, respecter tous les panneaux indiquant les directions à suivre
- utiliser l'escalier A uniquement pour monter, et l'escalier B uniquement pour descendre (marqués par des flèches)
- la limite de personnes autorisées dans l'ascenseur (une à la fois)
- faire preuve de prudence dans les environnements partagés, comme les salles de bain et les escaliers

ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE : [RETOUR AU CAMPUS](#)

CAPACITÉ DES SALLES POUR ASSURER L'ÉLOIGNEMENT PHYSIQUE

Les protocoles concernant les **salles de cours** sont les suivants :

- s'asseoir et se tenir sur les endroits indiqués par du ruban adhésif (notez que ces marques différeront selon les instruments)
- placer vos objets personnels (sacs, étui d'instrument, ordinateurs portables, manteaux, etc.) d'un côté de la salle (à 2 mètres des affaires des autres utilisateurs si possible)

- Salle 109 : 7 personnes maximum

- Salle 113 : 6 personnes maximum

- Salle Freiman : 5 ou 6 personnes maximum (voir ci-dessous)

Scénario 1 – chant/vents/cuivres avec piano : 5 personnes maximum (2 sur scène, 3 dans l'audience)

Scénario 2 – autres instruments : 6 personnes maximum (3 sur scène, 3 dans l'audience)

-**Salle Huguette-Labelle (Pavillon Tabaret, 550 Cumberland) : 10 personnes maximum

DISTANCE APPROPRIÉE POUR LES LEÇONS

Les distances indiquées ci-dessous doivent être respectées ou le masque porté en tout temps :

Cordes, Piano et Guitare

2.5 mètres Les leçons se dérouleront principalement dans les studios des professeurs au 4e étage

Chant, Vents et Cuivres

5 mètres Les leçons se dérouleront principalement au 1er étage ou dans les salles 407 et 421

Chaque musicien doit être séparé des autres par un plexiglass (fourni)

Percussion et Harpe

2.5 mètres Les leçons de percussion se dérouleront dans les salles 106A, B et/ou C ainsi que dans la salle 109
Les leçons de harpe se dérouleront dans la salle 105

PROTOCOLE D'UTILISATION DES BÂTIMENTS PEREZ ET TABARET – JANVIER 2021

PROTOCOLE POUR L'UTILISATION DES SALLES

Masques obligatoires

Toute personne entrant dans Perez doit porter un masque ; c'est également valable pour tout espace intérieur sur le campus. **Chacun est responsable d'apporter son propre masque lorsque sur le campus.**

Les masques peuvent être enlevés dans les espaces de travail individuels lorsqu'il est possible de maintenir en tout temps une distance d'au moins 2 mètres avec les autres personnes partageant l'espace (davantage dans les cas de leçons stipulés plus haut), **mais il est fortement recommandé de garder son masque ou sa visière lorsque que cela est possible.**

Les masques ne dispensent pas du lavage régulier des mains ou de la distanciation physique, et ne les remplacent pas.

Nous vous demandons de renforcer le port du masque positivement auprès de vos collègues.

Nettoyage obligatoire des salles

Les 5 dernières minutes de toute pratique réservée/leçon/répétition doivent être utilisées pour nettoyer toutes les surfaces touchées par l'étudiant, l'enseignant ou l'accompagnateur (ex : les lutrins, poignées de porte, interrupteurs, bancs de piano et claviers, etc. - liste non exhaustive).

Une fois le nettoyage effectué, vous devez immédiatement quitter les lieux afin que l'air dans la pièce se stabilise pendant les 30 minutes suivantes.

Les produits de nettoyage sont fournis dans chaque salle : désinfectant en bouteille et chiffons.

Merci d'informer immédiatement le secrétariat si des produits viennent à manquer ou si le stock doit être renouvelé : **Anne-Laure Duval – music@uottawa.ca; 613-562-5733; heures de bureau (lundi – vendredi : 8 h 30 - 12 h ; 13 h - 16 h 30)**

* **Entrée autorisée à Perez**

Phase I (version 2021) et Phase II (maximum de 55 personnes)

Professeurs APUO
Professeurs LTA
Professeurs APTPUO
Personnel de soutien, techniciens, accompagnateurs

Étudiants inscrits à:

Cours d'instruments : MUS 1030, 1031, 1032, 1901, 1902, 1920, 2030, 2031, 2032, 2920, 3030, 3031, 3032, 3920, 4030, 4031, 4032, 4033, 4035, 4920, 6900, 6901, 6902, 6903, 6905, 6907, 6908

Musique de chambre : MUS 3944, 3945, 4944, 6911, 6913, 6920, 6970

Ensembles chorales et Direction chorale : MUS3904, 3905, 4961

Interprétation du lied et de la mélodie : MUS 6914, 6921

**Cours se déroulant exceptionnellement dans le Pavillon Tabaret (10 personnes maximum):

Opéra : MUS 3903, 6922, 6965, 6966

Ensemble des cuivres : MUS 3910

Ensemble des vents : MUS 3911

Orchestre : MUS 3901, 3915, 6915, 6916, 6917

La sécurité et la santé de chacun est la responsabilité de tous !